



**Service instructeur**  
Développement Economique,  
Enseignement Supérieur et Tourisme

N° 2e/125-07

**Service consulté**  
DIF

### INTERVENTIONS ECONOMIQUES GENERALES

Corporation des Professionnels de l'Automobile de Haute-Alsace - Trophées de l'Automobile.

Résumé : *La Corporation des Professionnels de l'Automobile de Haute-Alsace sollicite le soutien financier du Département pour l'organisation de la remise des Trophées de l'Automobile. Dans le cadre du présent rapport, il est proposé d'allouer une subvention de fonctionnement de 500 € pour cette manifestation.*

La Corporation des Professionnels de l'Automobile de Haute-Alsace organise annuellement les Trophées de l'Automobile qui se sont déroulés le 16 novembre dernier.

Cette manifestation rassemble l'ensemble des jeunes diplômés de cette branche, les partenaires de la corporation et les professionnels. Elle permet de mettre à l'honneur les jeunes diplômés et de sensibiliser un large public aux métiers de l'automobile.

Afin de pouvoir offrir un cadeau à chaque lauréat, cette corporation sollicite une aide financière du Département du Haut-Rhin.

Le budget prévisionnel se présente comme suit :

#### En dépenses

Musée de l'automobile (Location de la salle et installation)	4 800 €
400 billets d'entrée au musée (cadeaux jeunes)	1 600 €
Impression des billets	180 €
Photographe STUDIO PHILIPPE	410 €
Fleurs pour officiels	75 €
Animation musique	500 €
Total	7 565 €

En recettes

CFAA Automobile	1 900 €
Région Alsace	1 000 €
Fonds propres	<u>4 665 €</u>
Total	7 565 €

Depuis 2005, le Département offre des cadeaux tels que des montres, des livres et des t-shirts aux lauréats de ces trophées de l'automobile.

Pour 2007, au vu de la participation de la Région Alsace à hauteur de 1 000 €, je vous propose également de soutenir cette action à hauteur de 500 €, au titre des interventions économiques générales.

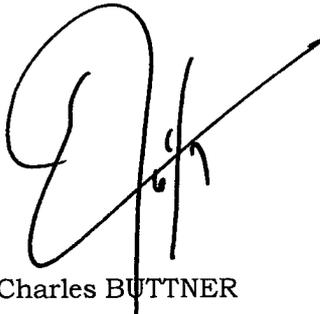
A titre exceptionnel, cette demande qui nous a été transmise tardivement, est soumise au vote de la Commission Permanente après la date de manifestation.

Cette subvention serait à verser à l'Union des Corporations Artisanales mandatée par la Corporation pour gérer ses fonds et recevoir des aides des collectivités territoriales.

En conclusion, je vous propose :

- d'accorder une subvention d'un montant de 500 € à l'Union des Corporations Artisanales pour le compte de la Corporation des Professionnels de l'Automobile de Haute-Alsace dans le cadre des Trophées de l'Automobile,
- de prélever les crédits correspondants sur le programme F024, chapitre 65, enveloppe 61805, nature 6574, fonction 90 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER